



Renseignements sur le regroupement familial

Par **electronica**, le **16/09/2007 à 12:45**

Bonjour, rnrnJe me pose plein de questions au sujet du regroupement familial en france!!! et surtout sur la proccédure à suivre.rnJe me suis mariée dernièrement au gabon avec un gabonais résidant en france depuis 15 ans, ayant une carte de résidence. Comme je suis algérienne demeurant en algérie, je voudrais bien rejoindre mon mari à paris, pour cela il me faut demander un visa, mais comme la procédure de regroupement familial sera bientôt lancée, je ne sais plus quoi faire.rnPourriez vous me renseigner sur la procedure à suivre, et quels sont mes droitsrnrnMerci pour tous ceux qui peuvent me répondre clairement.